

« Du renseignement » (*Revue Défense Nationale*)

« Du renseignement », *Revue Défense Nationale*, n°755, décembre 2012 ([sommaire](#)).



La *Revue Défense Nationale* nous propose dans son numéro du mois de décembre 2012 un ensemble de 13 articles consacrés à l'univers des services de renseignement, principalement français et dans une moindre mesure « occidentaux ». La variété des sujets comme celle des auteurs (militaires, universitaires, juristes et un étudiant en journalisme, mais parallèlement aucun géographe !), permettent d'avoir une vue d'ensemble de la situation actuelle et de se forger une opinion propre sans suivre un unique dogme répétant inlassablement les mêmes « *maximes incantatoires* » (p. 59). Modestement nommé : « Du Renseignement », ce numéro propose un éclairage nécessaire par-delà les représentations fantasmées (notamment par la médiance cinématographique) sur des services dont on ignore souvent le fonctionnement, le rôle et les modalités de réflexion.

« Pour que rien ne change, il faut que tout change. » (Giuseppe Tomasi di Lampedusa, *Le Guépard*)

Une vérification rapide des occurrences montre que sur les 90 pages traitant à part entière du renseignement, les mots : « complexe », « système » et « changement » apparaissent à respectivement 32, 23 et 18 reprises. Loin d'être une constatation anecdotique, cela montre que les conflits d'aujourd'hui ne se gèrent plus comme les guerres d'hier, qu'ils sont maintenant avant tout des systèmes d'une rare complexité auxquels il est nécessaire de s'adapter, ce que le général Gambotti décrit parfaitement dans la préface de la revue : « *[il faut maintenant considérer] la guerre comme un phénomène complexe, ressortissant à un espace à plusieurs dimensions, lieu du chaos, de l'aléa et du hasard [...] où la part de linéarité deviendrait tout à fait mineure* » (p. 7). Faisant partie des stratèges que l'on peut qualifier de « systémistes », le général Gambotti analyse le conflit à l'aune des nouvelles technologies : terrestres, marines, aériennes, mais aussi et surtout « cybernétiques ». Il considère ici que ces technologies appartiennent à un système et qu'elles offrent plusieurs dimensions d'expression. Pour bien entendre son propos, il suffit d'imaginer que la guerre se faisait autrefois « à plat », sur terre et sur mer, dans la limite du visible, quand aujourd'hui elle se déroule dans un univers en trois dimensions auxquelles s'ajoutent l'immatériel et le virtuel. Les distances s'en trouvent complètement transformées. Par l'« *espace à plusieurs dimensions* », le général Gambotti exprime ici la complexité des représentations de l'espace pour le militaire : un artilleur ne verra pas le terrain comme un fantassin ou un pilote de chasse. Et pourtant, tous trois évoluent sur le même théâtre d'opérations, sous le même mandat, avec le même objectif politique et militaire¹.

¹ A ce propos, on renvoie aux travaux sur la stratégie maritime et aérienne :

- Hervé Coutau-Bégarie, 2008, *Traité de stratégie*, 6^{ème} édition (1^{ère} édition 1999), Economica, collection Bibliothèque stratégique, Paris, 1135 p.
- Mickaël Aubout, 2011, « [Le milieu aérien, acteur et objet du renseignement](#) », *Hérodote*, n°140, n°1/2011, pp. 81-90 (voir le [compte rendu de lecture](#) de Benjamin Guinet pour les *Cafés géographiques*).

Ainsi, si autrefois la guerre était principalement l'expression de la violence entre deux villes, pays, sociétés, se réglant sur un champ de bataille (expression aujourd'hui disparue pour laisser place au « théâtre d'opérations »), les conflits d'aujourd'hui se veulent être plus des situations de crise complexes, opposant comme le dit Alain Chouet : « *faible au faible et faible au fort* » (p. 19), et qui ne peuvent plus se régler que par des actions politico-militaires : le nœud gordien ne se tranche plus, il se dénoue, ce qui oblige fondamentalement à appréhender et comprendre les mécanismes qui régissent sa structure ; d'où la nécessaire révolution des services de renseignement, qui se doivent maintenant en plus d'anticiper les menaces et d'avoir une vision prospective, dans une société où l'instantanéité est une norme que l'on érige comme une injonction à être incontestablement proactif : le cas Merah nous montrera que l'erreur d'appréciation, si tant est qu'erreur il y a eu, fera du service « responsable » une excellente « *victime expiatoire* » (p. 66) aux yeux de la société civile.

Dans un monde qui, chaque jour un peu plus, tend à la globalisation, il faut prendre en compte les nouvelles cibles, qu'elles soient économiques et financières ou au sein de cyberespaces, sans oublier non plus de travailler sur les phénomènes de criminalité organisée ; le renseignement recoupe en plus de cela des réalités si différentes qu'elles vont de l'analyse de données brutes à la mise en place d'opération sur le terrain, ce qui oblige à multiplier les acteurs du renseignement : puisque nul organe ne peut et ne doit d'ailleurs être amené à tout gérer seul, il est absolument nécessaire de disposer de plusieurs services producteurs de renseignement, qui pour faciliter la synthèse des faits aux autorités politiques, se verront coordonnés par un organe central, ne travaillant pas lui-même à la collecte et l'analyse des données.

C'est là le changement que ces articles mettent le plus en avant et qu'Alain Juillet résume avec justesse dans l'article « Le renseignement et son évolution compétitive » : « *Au niveau de l'État, cette connaissance qui lui donne la capacité d'anticipation indispensable passe par une utilisation optimale des capacités des différents services dans un travail en réseau coordonné [...] avec des opérateurs confrontés eux-mêmes à des problématiques convergentes.* » (p. 30).

Nécessité ne connaît pas de loi

Le monde du renseignement, si ce n'est au travers du prisme de la médiane cinématographique, est difficilement abordable et les légendes urbaines (inepties tantôt incroyables, tantôt invraisemblables) n'aident pas les citoyens à mieux l'appréhender ; les ouvrages de qualité sont rares et principalement le fait d'universitaires, historiens ou politologues. C'est pourquoi l'on se réjouira de trouver dans ce numéro des articles rédigés par des juristes, qui apporteront un regard neuf et pertinent à la discipline, qui est vue dans le temps, mais rarement dans l'espace et encore plus rarement dans ce qu'elle a d'institutionnel. Fabien Lafouasse dans « L'espionnage par consentement mutuel entre États » explique ainsi avec simplicité les concepts juridiques qui régissent les activités des services de renseignement et met en lumière un point essentiel qui a le mérite d'expliquer à la fois l'aura mythique dont jouit le « renseignement » et la nécessité de secret imposé à ses acteurs : l'espionnage est licite mais répréhensible, « *paradoxe troublant* » dit-il. (p. 46).

Le secret se veut donc être une nécessité absolue, ce qui dans des sociétés hyperconnectées présente de nombreux problèmes, qu'Alexis Baconnet et Sébastien Laurent traitent remarquablement dans leurs articles respectifs. La multitude des sources et leur

libre accès permet à tout le monde de s'informer, d'informer, mais aussi de désinformer, et ce tout en touchant un public extrêmement large. (Nb : En 2008 le degré de séparation entre 2 anonymes sur la planète était de 4,74. En d'autres termes : entre un individu A et un individu B sur terre, il n'y a en moyenne que 4,74 autres individus.)

Les « *nouvelles menaces* » (p. 55) issues de la libéralisation des sociétés et de l'émergence de moyens de communication en réseau sont alors autant de nouvelles variables à prendre en compte et sur lesquelles il est pratiquement impossible de légiférer. On en arrive à devoir ainsi mener des conflits sur deux fronts : le théâtre d'opération d'une part et l'opinion publique d'autre part, faute de pouvoir garder toutes les actions secrètes. Pour autant, il serait utopique de croire que le culte du secret est amené à céder la place à une absolue transparence, et ce malgré la tendance actuelle des sociétés à affirmer que seuls les coupables ont des choses à cacher. Certes les services de renseignement, comme nous le rappelle François Heisbourg, sont avant tout des services publics et si l'on s'en tient à la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, Article XV* : « *La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration* », mais de part leur fonction des plus régaliennes, le devoir de transparence ne saurait leur être applicable, dans la mesure où il remettrait en cause « *la mission première même de l'État [...] à savoir la défense et la sécurité de la nation* » (p. 54).

« Une arme n'est rien par elle-même; elle n'existe que par la main qui la saisit. » (Victor Hugo)

Les mutations sociales et politiques apparues au XX^e siècle ont obligé les services de renseignement à évoluer dans leur forme comme dans leur fonction, tout en conservant des caractéristiques propres, ce que ces articles ont tous montré. On saura alors ce qu'ils sont et ce qu'ils se doivent de faire, mais la question inverse restait en suspens. Un service public est un outil à la disposition de l'État et en vertu de la séparation des pouvoirs, il ne doit pas sortir de sa fonction : les services de renseignement ne dérogent pas à la règle ; ainsi ils n'ont pas à tenir de rôle politique et ne doivent en aucun cas se substituer au pouvoir exécutif, ce qui n'empêche pas qu'ils doivent être « *le recours ultime de validation dans l'autonomie de décision* », et ce « *même s'ils s'opposent aux analyses d'autres administrations plus prestigieuses* » (p. 69).

Leur rattachement à des ministères ayant des fonctions de défense fait d'eux, plus que des outils, des armes, et l'utilisation de leurs compétences ne peut se faire qu'en ayant une parfaite connaissance des enjeux, pour ne pas que la solution soit source de nouveaux problèmes, à l'instar de l'affaire du Rainbow Warrior que l'on prendra plaisir à redécouvrir dans l'article de Thibault Seurin : « *La presse à l'épreuve des services secrets français durant l'affaire du Rainbow Warrior* ».

Ce numéro de la *Revue Défense Nationale* est donc très intéressant et les géographes y trouveront assurément une belle synthèse de ce que peut être le Renseignement, discipline dont ils sont, ne l'oublions pas, une composante essentielle² et qui mérite une

² Voir notamment :

- Gérald Arboit et Daniel Martin, « [Le renseignement : l'autre plus vieux métier du monde](#) », *Cafés géographiques*, rubrique Des Cafés, compte rendu du café géopolitique du 2 février 2009, par Bénédicte Tratnjek.
- Benjamin Guinet, « [Renseignement et Intelligence Géographique \(Hérodote\)](#) », *Cafés*

reconnaissance universitaire, à l'instar de ce qui se fait dans les systèmes anglo-saxons. Si l'on ne connaît le plus souvent le renseignement qu'à travers les représentations fantasmées du cinéma (dont l'exemple emblématique est le cas de [James Bond](#)), ce numéro s'avère utile puisqu'il recadre, loin des scandales très médiatiques, les quotidiennetés de services composés en très grande majorité d'analystes et d'informaticiens³ (le film *Trois jours du condor* s'avère bien plus proche de la réalité du renseignement), qui démêlent dans l'espace virtuel, l'espace médiatique et l'espace réel des informations dont l'afflux et l'instantanéité rendent la perception des menaces très floue.

Il est enfin agréable en parcourant les articles de constater la diversité des approches et l'on se réjouira de trouver de véritables réflexions, loin de tout sensationnalisme, exempt de tout dénigrement gratuit, exercices que l'on rencontre malheureusement trop souvent lorsque l'on aborde ces sujets qui n'ont finalement de sensible que ce qu'on veut bien leur prêter.

Pour aller plus loin :

- Fabien Lafouasse, 2012, *L'espionnage dans le droit international*, Nouveau Monde éditions, collection Le grand jeu, Paris, 492 p.
- Alain Chouet., 2010, *La sagesse de l'espion*, Editions Jean-Claude Béhar, collection Sagesse d'un métier, Paris, 110 p.
- Général Benoît Royal, 2012, *La guerre pour l'opinion publique*, Economica, collection Guerres et Opinion, Paris, 112 p.

Benjamin Guinet

Pour aller plus loin avec les Cafés géographiques :

- Gérald Arboit et Daniel Martin, « [Le renseignement : l'autre plus vieux métier du monde](#) », *Cafés géographiques*, rubrique Des Cafés, compte rendu du café géopolitique du 2 février 2009, par Bénédicte Tratnjek.
- Pierre Gentelle, « [Le Sahara, "désert plein d'espions et de scorpions"](#) », *Cafés géographiques*, rubrique Lettres de Cassandre, n°123, 12 juin 2010.
- Benjamin Guinet, « [Renseignement et Intelligence Géographique \(Hérodote\)](#) », *Cafés géographiques*, rubrique Des livres, 7 février 2012.
- Manouk Borzakian et Serge Bourgeat, « [La Taupe \(Tomas Alfredson\)](#) », *Cafés géographiques*, rubrique Des films, 24 février 2012.
- Serge Bourgeat et Catherine Bras, « [Le monde de Bond. Mobilité et pratique des lieux chez James Bond](#) », *Cafés géographiques*, rubrique Vox geographi, 30 avril 2012.
- Manouk Borzakian, « [Zero Dark Thirty \(Kathryn Bigelow\)](#) », *Cafés géographiques*, rubrique Des films, 4 février 2013.

géographiques, rubrique Des livres, 7 février 2012.

³ A ce propos, voir : Gérald Arboit et Daniel Martin, « [Le renseignement : l'autre plus vieux métier du monde](#) », *Cafés géographiques*, rubrique Des Cafés, compte rendu du café géopolitique du 2 février 2009, par Bénédicte Tratnjek.

